

## **Séminaire 2011-2012**

**Faculté de médecine - Université Paris 13  
Département de Psychopathologie Clinique de l'Enfant et de la Famille**

**Coordination :** Catherine Le Du, Pr Thierry Baubet

### **« Accompagner les mineurs et jeunes isolés étrangers : théories et pratiques. »**

Les mineurs et jeunes isolés étrangers (JIE) arrivant en France sans représentant légal ni soutien familial nécessitent des mesures de protection de la part d'institutions et associations se trouvant confrontées à la complexité de ces prises en charge tant sur le plan sanitaire, socio-éducatif que pédagogique. Ces jeunes migrants se révèlent souvent en état de grande souffrance psychique, en lien avec un traumatisme psychique antérieur à la migration, un voyage migratoire difficile où le seul fait de se trouver en pays étranger, loin de la terre natale et sans la présence de leurs parents dans un contexte juridique incertain est complexe.

A partir de cas de patients pris en charge à la consultation « Jeunes Isolés Étrangers » de l'hôpital Avicenne, ce séminaire propose d'explorer cette clinique dans ses différentes dimensions. Pour chaque séance, un clinicien d'Avicenne viendra présenter un cas qui sera discuté par un intervenant extérieur. Seront évoqués notamment la question du diagnostic de la souffrance psychique chez ces jeunes, son impact sur la prise en charge socio-éducative, les interactions entre migration, trauma et adolescence, l'approche transculturelle spécifique à ces prises en charge, l'impact des incertitudes et difficultés administratives sur la relation avec le MIE ainsi que la diversité des approches européennes.

Après chaque exposé, un échange avec les participants aura lieu.

### **Séance n°4 : Que peut faire un psychologue dans une institution dont la fonction première n'est pas le soin ?**

**Exposé témoignage de Jonas Roisin**, psychologue au Centre d'accueil et d'orientation pour mineurs isolés demandeurs d'asile (CAOMIDA – France Terre d'Asile) qui a publié un article dans le Journal des psychologues n° 290, 2011/7 intitulé « **Expérience auprès de mineurs demandeurs d'asile. Une clinique interculturelle sous pression** » autour de la question suivante : qu'est ce qu'être psychologue dans un environnement qui n'est pas un lieu clinique ?

Selon Jonas Roisin un certain nombre de questions en découle : Comment inscrit-on un cadre de travail dans un cadre différent de celui du psychologue ? Comment collabore-t-on avec les autres professionnels (éducateurs, juriste, etc.) chargés de l'accompagnement de ces jeunes ?

**Acte du séminaire 2011 - 2012 « Accompagner les mineurs et jeunes isolés étrangers : théories et pratiques. » - Faculté de médecine, Université Paris 13**

Rédaction et conception : Sophie Laurant et Samira Bellaoui

Chargeée de publication : InfoMIE

- 22 rue Corvisart 75013 Paris - Tél. : 01 45 35 93 54 - Fax : 01 45 35 47 47

Site web : [www.infomie.net](http://www.infomie.net) – Courriel : coordinatrice@infomie.net

S'agissant des MIE, il y a souvent des intervenants qui sont décentrés dans des lieux où les pratiques et les attitudes sont différentes.

### **Propos de Jonas Roisin :**

« J'ai écrit cet article par l'intermédiaire de mes professeurs de Toulouse où j'ai fait mes études de psychologie clinique interculturelle. Au bout de 3 ans de pratique, j'ai été sollicité pour écrire cet article. Je n'avais pas de problématique précise à leur proposer, le dossier où devait figurer l'article s'intitulait « **les jeunes et la migration** ».

Ils m'ont proposé de faire un article qui ressemble d'avantage à un témoignage qu'à un article scientifique.

**C'est sous cet angle que je vais vous parler de ma pratique, ceci nécessitant une mise à nu de cette dernière, le but étant de vous permettre de réagir et d'échanger.**

Je travaille depuis 3 ans au CAOMIDA, foyer de France Terre d'Asile, CADA réservé aux mineurs. A coté, je fais plutôt des ateliers d'art thérapie dans d'autres foyers avec d'autres adolescents, souvent MIE mais pas uniquement, autour de l'écriture, du chant, de l'enregistrement, de l'écoute, pratique plus atypique et créative.

Ce centre accueille environ une quarantaine de mineurs.

Ça n'est pas un foyer de mise à l'abri ni un foyer d'urgence, ces jeunes ont choisi de rester en France (en partenariat avec l'ASE) et de faire une demande d'asile et ainsi de réfléchir à un projet de vie en France.

### **La question de la présence de l'interprète pendant les consultations**

Ces jeunes sont en France depuis quelques années (entre 1 à 6 ans), ce qui implique qu'ils baragouinent un peu le français, ce qui permet de ne faire appel que rarement à des interprètes.

Nous avons souvent avec des collègues psychologues en foyer ce débat de la nécessité de la présence d'un interprète : j'ai fait le choix de ne pas y faire appel car pour moi l'important c'est le lien ; il me semble, à force d'expérience, que c'est au travers d'une mise en risque de la personne pendant cet espace temps, que le lien se raffermi du fait de leur signifier que malgré notre terrain langagier pas très commun, on va parvenir à dessiner, à mimer, à inventer un langage de communication qui ne sera pas basé uniquement sur le français ou l'anglais, ou les rudiments d'arabe que j'ai. Evidemment, quand je sens l'importance tout de même d'un interprète, je fais appel à ses services au téléphone. J'aime voir ce que fait le jeune de ce premier temps d'entretien qui lui est offert de parler mais autrement parfois qu'avec les mots. Quelle souplesse a-t-il dans l'échange, quelle créativité se permet-il ?

**Acte du séminaire 2011 - 2012 « Accompagner les mineurs et jeunes isolés étrangers : théories et pratiques. » - Faculté de médecine, Université Paris 13**  
Rédaction et conception : Sophie Laurant et Samira Bellaoui  
Chargeée de publication : InfoMIE  
- 22 rue Corvisart 75013 Paris - Tél. : 01 45 35 93 54 - Fax : 01 45 35 47 47  
Site web : [www.infomie.net](http://www.infomie.net) – Courriel : coordinatrice@infomie.net

C'est très winnicottien (Donald Winnicott 1896-1971) : parfois nous dessinons ensemble (comme dans le cadre d'une clinique avec enfants), et je fais le postulat que de ce lien émergera la demande de soins, la possibilité de se raconter, l'expression de ses souffrances et l'acceptation d'une orientation accompagnée.

Ne pas utiliser l'interprète c'est aussi, dans une perspective à plus long terme, se dire qu'il va y avoir un autre lieu de soin psy avec interprète.

Aussi je conçois mon poste comme une rampe de lancement vers d'autre lieu de psychothérapie plus évident, dont le lieu est dédié aux soins **ce qui n'est pas le cas de ce type de foyer.**

Ces jeunes vivent au foyer pendant 18 mois environ.

18 mois pendant lesquels ils vont notamment travailler leur demande d'asile avec une juriste présente sur place, leur projet de formation avec les éducateurs, les stages (en lien avec leur orientation professionnelle) avec les professeurs de FLE et les professeurs des différentes classes d'accueil qu'ils intègrent.

### **Le soin n'est donc pas du tout au centre de leur prise en charge.**

Or, le Professeur Thierry Baubet commençait le séminaire lors de la première séance en disant : « comment fait-on avec ces jeunes dont on imagine qu'ils auraient tous besoin de soin étant donné leur parcours ? »

Pour certains jeunes l'aboutissement se trouve dans la réussite du voyage, dans la présence au foyer (c'est ce que m'a dit un jour un patient bangladais qui ne voulait plus qu'on le considère comme une victime malgré le fait qu'il demande l'asile. Ayant réussi le voyage alors que beaucoup ne le réussissent pas il en tirait une grande fierté).

Parfois je me dis que narcissiquement, un jeune garçon adolescent qui parvient à faire le voyage ça vient bien coller au fantasme de l'adolescent voyageur, de l'adolescent indépendant, de l'adolescent qui se détache du cocoon, et ces jeunes ont réalisé ce fantasme. Cela peut donner de la toute puissance un peu problématique, de la frustration, mais ça vient aussi souvent raffermir quelque chose du narcissisme dans l'héroïque. Pas mal de ces jeunes regardent la vie avec beaucoup d'espoir en se disant qu'il y a beaucoup de chose à gagner.

Pour ce qui est de la dépression latente, elle est très présente en Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA) qui accueille des familles pendant l'instruction de leur demande d'asile (celle-ci dure environ 2 ans).

**Dans les foyers de mineurs il y a en revanche une énergie tournée vers la vie qui est flagrante.**

### **Ce qui fonde le travail avec ces jeunes c'est le cadre interculturel de la rencontre**

Références théoriques :

**Acte du séminaire 2011 - 2012 « Accompagner les mineurs et jeunes isolés étrangers : théories et pratiques. » - Faculté de médecine, Université Paris 13**  
Rédaction et conception : Sophie Laurant et Samira Bellaoui  
Chargeée de publication : InfoMIE  
- 22 rue Corvisart 75013 Paris - Tél. : 01 45 35 93 54 - Fax : 01 45 35 47 47  
Site web : [www.infomie.net](http://www.infomie.net) – Courriel : coordinatrice@infomie.net

- la situation métaculturelle de George Devereux qui correspond à beaucoup de situations avec ces jeunes : l'accompagnant ne connaît pas la culture du patient mais comprend le concept de culture et sa variabilité.
- les études de cliniques interculturelles : cliniques qui invitent à questionner le rapport subjectif que chacun entretient avec ses propres systèmes de référence et ceux des autres : réflexion sur l'ouverture et la fermeture des processus psychiques vis-à-vis de ses propres systèmes de référence et vis-à-vis des autres.

Situation interculturelle c'est à dire que ça n'est pas toujours une personne de la culture nouvelle qui est dans un processus d'acculturation classique.

- les écrits de Claude CLANET et Zohra GUERRAOUI, professeurs à l'Université de Toulouse : ce qui est le plus intéressant à regarder c'est quelle posture j'entretiens moi arrivant vis-à-vis de ceux qui me connaissent depuis que je suis petit et vis-à-vis des traits culturels dans lesquels j'ai grandi : dois-je continuer à en faire quelque chose de fondamental ou dois-je commencer à m'en différencier ? Quel conflit de loyauté cela fait-il naître ? Vis-à-vis de la culture d'accueil : qu'est ce qui m'intéresse ? Qu'est ce que je prends ? Qu'est ce que je rejette ? Qu'est ce qui me fait tant souffrir ? Qu'est ce que je ne comprend pas ?
- les théories de Tobinatan dans le cadre de l'ethnopsychiatrie qui écrit sur la question politique : placer le patient en position d'experts de sa souffrance et de l'expression culturelle de sa souffrance.  
 ⇒ C'est ce que j'essaye de porter dans mon cadre d'entretien.  
 C'est-à-dire, avoir toujours en tête que ce cadre d'entretien entre ce jeune arrivant et moi est extrêmement déterminé par une asymétrie qui elle-même est déterminée par le politique, par la situation sociale et par notre manière de faire.  
 Et j'essaye de m'approprier certains mots du jeune, de ne pas oublier les éléments qui lui appartiennent et de semer auprès de mes collègues sur cette idée là.

A la fin des années 70, un professeur qui travaillait dans un foyer pour jeunes vietnamiens qui ne s'adaptait pas au rythme éducatif du foyer disait « pourquoi ne devenons-nous pas un peu vietnamien pour qu'ils deviennent un peu français. »

Marie Rose MORO développe beaucoup cette idée là : **la capacité à se faire soi même métisser par l'autre.** Dans un foyer qui n'accueille que de MIE **c'est une donnée institutionnelle de la dynamique de la structure qui est fondamentale.**

Les jeunes vivent dans le foyer pendant une vingtaine de mois, beaucoup l'appellent la maison. D'autres ont bien compris que c'était stigmatisant de vivre en foyer. Ils n'osent pas dire dans leur classe d'accueil à Boissy-Saint-Léger notamment qu'ils vivent en foyer et font passer leurs éducateurs pour des membres de leur famille.

Il s'agit au fil du temps de co-construire une relation originale permettant l'expression de la pluralité des références culturelles subjectivées afin de parvenir à la création de références

communes et en cela, en veillant au respect du double mouvement psychique qui caractérise la rencontre interculturelle, la fermeture et l'ouverture, vis-à-vis des codes culturels de la société d'accueil et d'origine.

J'ai en mémoire plusieurs situations de jeunes ayant saisi la liberté de parole offerte pour exprimer leur rejet de ce dispositif d'échange, sous-entendu : « j'en ai assez de me retrouver dans des bureaux sociaux pour parler avec différents interlocuteurs qui me disent qu'ils sont là pour m'aider. » Il s'agissait d'un jeune soudanais et en approfondissant il me disait : « chez moi on ne fait pas comme ça « parler, parler », quand j'ai des problèmes, on ne parle pas, on avance et on ne dit pas que ça ne va pas ».

### **La question de la dette**

Le monde du travail social français est chargé de traits culturels de base et ontologiques notamment issus de notre propre culture occidentale où l'église était diffuseur de social et ce, même si notre société s'est sécularisée. On reste quand même déterminé par ce projet public, **de gratuité**. Les jeunes me disent souvent être étonnés devant ce système social d'aide à l'enfance, notamment sa gratuité. Ils viennent pour la plupart de sociétés où cette gratuité n'existe pas. Ce don sans attendre quelque chose en retour est nouveau et pour certains très déstabilisant.

Cela veut dire pour certains qu'il y a un endroit/un moment où on leur demande du contre-don. Quelle société fonctionne sur un autre modèle que le don/contre-don ?

C'est Claude Lévi-Strauss qui mettait la négociation don/contre-don comme l'un des invariants structurels anthropologiques.

Ces jeunes sont confrontés à cette variation qui ne dit pas son nom et souvent ils me font part de leur désarroi en disant « qu'est ce que l'on me veut finalement là avec toutes ces gens qui me proposent de l'aide ? »

Ils ont signé des contrats, mais ils ne savent absolument pas comment régler leur dette vis-à-vis de nous.

C'est une **dette implicite dans le travail social en général**.

La dette est explicitée au moment où on casse le cadre, c'est-à-dire au moment où on fait une bêtise, au moment où on passe à l'acte. A ce moment là, le jeune est rappelé à l'ordre en lui rappelant qu'un contrat a été signé et qu'il est en dette vis-à-vis de l'institution. Un certain nombre aimerait pouvoir régler leur dette plus rapidement, plutôt que de la régler à long terme (en leur expliquant qu'ils paieront des impôts dans le futur et qu'ils contribueront ainsi à la solidarité nationale et que finalement ça n'est pas gratuit).

Exemple d'un jeune afghan pachtoune pour qui il est insupportable d'être en dette vis-à-vis de notre société.

Ce jeune n'a pas choisi d'être en France puisqu'il voulait initialement aller en Angleterre. Il a cependant fait sa demande d'asile en France, mais ces oncles en Afghanistan lui font remarquer cette anomalie anthropologique en lui disant « quelle société donne gratuit ? ». Ils

**Acte du séminaire 2011 - 2012 « Accompagner les mineurs et jeunes isolés étrangers : théories et pratiques. » - Faculté de médecine, Université Paris 13**

Rédaction et conception : Sophie Laurant et Samira Bellaoui

Chargeée de publication : InfoMIE

- 22 rue Corvisart 75013 Paris - Tél. : 01 45 35 93 54 - Fax : 01 45 35 47 47

Site web : [www.infomie.net](http://www.infomie.net) – Courriel : coordinatrice@infomie.net

lui disent : « ils veulent te laver le cerveau ». Le jeune est extrêmement troublé par les propos de ses oncles qui lui disent qu'il n'est plus musulman. Il a du mal à leur expliquer que l'on peut être musulman en France.

**Ici, le contre-don serait de laisser derrière soi sa culture (se déculturer).**

Ce garçon refuse parfois le lieu psy, l'entretien psy en particulier alors qu'il y a adhérait à un moment (il était dans une alliance). Finalement, il refusait de façon ostensible les séances parce que c'était le moment de trahison, où il élaborait justement tous ces conflits internes de loyauté.

Rien que le fait d'en parler avec quelqu'un de la culture d'accueil avait un goût de trahison, vis-à-vis de sa famille.

Il en est de même pour la demande d'asile.

Pour un certain nombre de jeunes, notamment afghans, c'est extrêmement compliqué parce que cela les met dans des postures de « traîtres » car ils doivent raconter en quoi vivre dans une société de pachtounes implique d'être soumis à des vendettas, opérant sur plusieurs générations (et il faut beaucoup le détailler pour l'OFPRA). Cette exposition aux vendettas est souvent la raison de leur départ.

Pour être protégé par la France, il faut prouver pendant l'audition à l'OFPRA (audition avec interprète qui dure parfois jusqu'à 4h) que l'on est exposé à des risques de persécutions dans son pays.

C'est la juriste du foyer qui les prépare à cette interview en essayant de leur donner toutes les cartes.

Là aussi il s'agit de les **acculturer** pour leur donner toutes les cartes en main.

C'est un jeu auquel ils jouent très gros. Il faut pouvoir donner tous les éléments de persuasion. Aucune enquête ne peut être faite, tout se joue dans la force de conviction. Chez bon nombre d'afghans, ce n'est pas du fait de la guerre qu'ils demandent l'asile mais du fait de la guerre d'il y a 40 ans, qui a fait que les gens ont des armes, qu'ils se tuent : il s'agit du « pachtounwali » qui est un code de l'honneur sur lequel repose l'organisation de vie des différentes tribus pachtounes. Certains connaissent le pourquoi de leur demande d'asile mais beaucoup d'autres n'ont pas eu toutes les cartes en main de la part de leurs parents pour pouvoir expliquer cela précisément.

Les moments où les jeunes doivent contacter les parents par téléphone pour investiguer sont difficiles et sont mal compris par la famille restée au pays. Ces jeunes qui sont venus de loin, qui sont depuis 2 voire 3 ans sur les routes, ont changé, sont transformés, certains ne veulent plus être en contact avec les parents parce qu'ils veulent leur annoncer de bonnes nouvelles, leur dire qu'ils ont des papiers, des sous et que tout va bien. Et là il leur est très fortement demandé de prendre contact pour être au courant de l'activité de tel oncle ou de tel père ou grand-père, activité du côté du pouvoir en place-régulier ou du côté des trafics d'armes, d'héroïne ou d'activités fondamentalistes. Il faut remuer tout cela et c'est une responsabilité pour les jeunes qui est extrêmement douloureuse.

- ⇒ Vis-à-vis de tout ça, j'essaye qu'il y ait ce lieu psy qui soit dénué du contrat (évidemment il y a de l'endettement symbolique), avant qu'il y ait une hypothétique place pour la

**Acte du séminaire 2011 - 2012 « Accompagner les mineurs et jeunes isolés étrangers : théories et pratiques. » - Faculté de médecine, Université Paris 13**

Rédaction et conception : Sophie Laurant et Samira Bellaoui

Chargeée de publication : InfoMIE

- 22 rue Corvisart 75013 Paris - Tél. : 01 45 35 93 54 - Fax : 01 45 35 47 47

Site web : [www.infomie.net](http://www.infomie.net) – Courriel : coordinatrice@infomie.net

psychothérapie, de les dégager de cette situation de don/contre don pour que toutes ces choses là puissent se dire dans la confidentialité. Il faut pointer la nécessité d'être dans la gratuité s'agissant de ma position.

Dans ce sens là, je ne leur demande pas pourquoi ils ont quitté leur pays et leur famille.

**Ils sont bénéficiaires d'une protection car ils l'ont déjà raconté et parce qu'ils sont mineurs.**

Ils sont dans cette posture de bénéficiaire, d'usager, posture extrêmement nouvelle pour eux et qui est très interculturelle. Leur identité de bénéficiaire s'articule avec celle de victime, ce qui peut fixer certains jeunes dans un rôle d'objet et travailler dans un cadre dégagé des trocs matériels : celui de la relation thérapeutique qui place le jeune dans un nouveau rôle vis-à-vis d'un professionnel à son écoute, le rôle d'un sujet qui ne se réduit pas à ses pertes, à son exil, à son statut de demandeur d'asile, demandeur d'argent, demandeur de protection. Nous travaillions alors sur de multiples relations de négociations qu'ils entretiennent. Que se représentent-ils des attentes des services sociaux, que se représentent-ils des attentes de l'OFPRA, des professeurs, des éducateurs, de leur famille vis-à-vis d'eux ?

### **La question du destin, de l'avenir**

Certains, dont un jeune afghan, confie « avoir honte de ne pas avoir fait face à un destin normé quand bien même il aurait fallu mourir. »

Le « pachtounwali » pendant les séances ou dans la vie quotidienne est parfois extrêmement critiqué par le jeune, « c'est à cause de ce code de l'honneur que j'ai dû fuir » mais en même temps ce code est complètement ontologique, fondamental dans la compréhension de la culture d'origine et pour lui c'est aussi une honte de l'avoir fuit.

Ceci est élaboré à son niveau dans l'échange.

Au niveau intrapsychique, bon nombre de ces jeunes doivent accorder les représentations qu'ils ont d'eux-mêmes en France, indépendants et ouverts à tous les possibles, dans un pays où l'école se distingue tant des précaires écoles de leur pays avec une réalité contraignante et chargée de prescriptions. Pour un certain nombre très marqués par les deuils et les pertes, le fait de se dire « je suis en France » crée une compensation de projet et de positions sociales.

Ces jeunes parlent de devenir conducteur d'avion, ingénieur, docteur, etc.

Les contraintes de prise en charge vont les obliger à faire un vrai travail de résignation pour accepter que les projets d'ingénieur peuvent être conservés à long terme mais que dans un premier temps, il va falloir réfléchir à comment devenir plombier, cuisinier, menuisier, etc., et que cela peut prendre du temps.

D'autres sont davantage dans la survie et acceptent très bien ces propositions. Il y a un accordage à faire et ceci constitue un gros travail pluridisciplinaire.

La question à laquelle nous sommes souvent confrontés est celle de la fugue. C'est l'éducatif, le juridique, le scolaire, l'artistique, le sportif, le psychologique, qui vont permettre au mieux

**Acte du séminaire 2011 - 2012 « Accompagner les mineurs et jeunes isolés étrangers : théories et pratiques. » - Faculté de médecine, Université Paris 13**

Rédaction et conception : Sophie Laurant et Samira Bellaoui

Chargeée de publication : InfoMIE

- 22 rue Corvisart 75013 Paris - Tél. : 01 45 35 93 54 - Fax : 01 45 35 47 47

Site web : [www.infomie.net](http://www.infomie.net) – Courriel : coordinatrice@infomie.net

de l'empêcher. Un jeune irakien disait : « moi je peux aller partout » : ce jeune avait beaucoup de mal à rester dans le foyer, il était sur les routes depuis 2 ans, et s'interrogeait toujours sur « et si l'ailleurs était mieux qu'ici ? » « Comment savoir si le foyer dans lequel je vis est le mieux pour moi, est-ce à la hauteur de la perte, est-ce à la hauteur des épreuves vécues dans le passé ? Des idéaux construits depuis tant de semaines, tant de mois sur les routes ? »

⇒ Temps de travail du deuil du fantasme français

Le CAOMIDA essaye de donner du sens à tous ces deuils.

### **La demande d'asile**

Il s'agit d'un noeud de travail.

L'effort psychique que représente la reconstruction d'un récit qui répond aux exigences OFPRA de cohérence est grand. Cela me met en colère pour un certain nombre de situations, notamment pour des jeunes qui sont traumatisés psychiques.

**Cela a été attesté que la demande d'asile allait à l'encontre de toutes les recherches cliniques sur le trauma.**

Elise Pestre, Docteur en psychologie, qui a fait sa thèse sur la demande d'asile et qui a écrit « la vie psychique des réfugiés » évoque une remémoration non libre, une injonction à témoigner forcée par les instances qui sont en charge du traitement des demandeurs d'asile, instituée tel un impératif. Ce devoir pourrait dès lors être un facteur d'aggravation des risques psychopathologiques et opérateur de disjonctions subjectives et sociales.

Béatrice Patsalides, revue Mémoire, Association Primo Levi :

« Les jeunes expriment souvent le besoin d'oublier ce qu'on leur demande justement de se souvenir, la procédure d'asile bafoue les acquis des recherches cliniques sur la nature et les conséquences psychiques du trauma liés à la violence politique. »

**Exposé de deux vignettes cliniques : situations de jeunes pour qui le travail de remémoration que nécessite la demande d'asile plonge dans des épisodes graves qui peuvent amener jusqu'à l'hospitalisation.**

- un jeune ivoirien de 17 ans ayant passé 18 mois au foyer revivait régulièrement une scène traumatique au cours de nos entretiens. Il était suivi à l'extérieur, mais durant les 3 mois durant lesquels il a travaillé avec la juriste, c'étaient des réminiscences et des reviviscences traumatiques qui avaient lieu de nuit comme de jour, qui de plus se complexifiaient par une expérience du mystique dans son enfance. Raconter l'histoire venait aussi demander aux esprits de se manifester. Ce garçon est reconnu réfugié par la suite, il souffre encore beaucoup mais on travaille plus globalement.
- la demande d'asile est souvent refusée la première fois, il faut donc faire face aux conséquences du refus : bien que la juriste explique la procédure de recours et l'espoir qui est possible de nourrir, la déception est souvent trop douloureuse et la perspective

**Acte du séminaire 2011 - 2012 « Accompagner les mineurs et jeunes isolés étrangers : théories et pratiques. » - Faculté de médecine, Université Paris 13**

Rédaction et conception : Sophie Laurant et Samira Bellaoui

Chargeée de publication : InfoMIE

- 22 rue Corvisart 75013 Paris - Tél. : 01 45 35 93 54 - Fax : 01 45 35 47 47

Site web : [www.infomie.net](http://www.infomie.net) – Courriel : coordinatrice@infomie.net

de devoir à nouveau construire un dossier, rassembler des éléments nouveaux, raconter à nouveau le passé lui semblait insurmontable pour une jeune fille.

Les jeunes emploient l'expression « gagner les papiers », comme un sport sur lequel on gagne ou on perd ou comme un jeu, comme une loterie.

Il s'agit dans un premier temps de ne pas la concevoir comme une loterie quand on travaille avec ces jeunes dans ce cadre là, il faut donner du sens à la demande d'asile. Il faut leur expliquer ce que c'est que de demander l'asile, d'être une victime, qu'il y a des bourreaux qui devraient être traduits devant la justice. Et pourtant, au moment de la décision de refus, on se retrouve parfois à dire que c'est parce que les quotas étaient remplis ou autre chose. Alors que dire, c'est très compliqué.

L'autre jour, je me suis allé à dire que c'était une question de chance. Mais que faire quand le jeune a tout raconté « comme il fallait », que sa vie l'atteste?

**La juriste dans la préparation a vraiment un travail de psychodrame, elle les met en situation, elle se met elle-même dans la situation OFPRA pour les éprouver.**

### **Injonction paradoxale officielle**

Viennent s'ajouter à la perversité de la procédure d'asile, les paradoxes tout aussi pervers de l'accueil offert par l'Etat français. En effet, ces jeunes doivent construire un projet de vie en France, une obligation dans le cadre de leur prise en charge par l'Aide sociale à l'enfance, tout en étant dans l'incertitude de l'octroi du statut de réfugié.

Citons, l'exemple d'un jeune, très impliqué dans ses études, qui ne comprend pas pourquoi d'un côté on lui paye une formation et de l'autre on ne croit pas à son histoire et qui est débouté de sa demande d'asile. Ce jeune finira par être régularisé à la préfecture (mais quel gâchis !)

Certains y arrivent bien. Nous avons dans notre équipe certains de nos éducateurs qui ont été eux-mêmes déboutés du droit d'asile et qui sont très impliqués dans leur projet de vie professionnel et affectif en France. Mais on peut se dire quand même que pour ça il faut un certain bagage intellectuel et cognitif. Un jeune me disait « je ne vois pas pourquoi je continue à me battre pour y arriver à ce diplôme alors que l'on refuse ma régularité sur le sol français ». Il me disait « dis moi si ils veulent que je devienne fou ! ».

Elise Pestre écrit « le réfugié est donc un être inclus tout autant qu'exclu » (elle parle de quelqu'un qui a obtenu le statut de réfugié). Il est capté par les rouages économiques et administratifs du système juridico-politique par lequel il est simultanément abandonné.

Dans ces paradoxes les structures dans lesquelles on travaille sont évidemment très éprouvées. Le foyer se trouve logiquement en situation de recevoir l'agressivité et la déception des jeunes.

**Perçu comme le lieu qui incarne l'accueil de la France et qui les soutient dans un processus d'autonomisation, il ne peut être épargné lorsque les jeunes ne tolèrent plus**

**Acte du séminaire 2011 - 2012 « Accompagner les mineurs et jeunes isolés étrangers : théories et pratiques. » - Faculté de médecine, Université Paris 13**

Rédaction et conception : Sophie Laurant et Samira Bellaoui

Chargeée de publication : InfoMIE

- 22 rue Corvisart 75013 Paris - Tél. : 01 45 35 93 54 - Fax : 01 45 35 47 47

Site web : [www.infomie.net](http://www.infomie.net) – Courriel : coordinatrice@infomie.net

**les situations issues de cette injonction paradoxale.** C'est un des premiers lieux connu et éprouvé, représentant la société d'accueil. C'est donc sur ce lieu que sont projetés la plupart des avatars de l'impuissance du sujet face aux administrations, impuissance partagée par le foyer lui-même, puisque nous aussi nous sommes impuissants devant les décisions de l'OFPRA de la CNDA.

Le caractère particulièrement exposé des foyers vient aussi du fait qu'ils représentent le premier lieu de contact approfondi avec la France, le premier lieu dans lequel le changement de soi s'opère au contact durable d'une société dont ils commencent à s'approprier certains codes, un lieu maison où l'on revient après les journées passées au collège, après les rendez-vous en préfecture, après l'OFPRA, après les stages, après la visite aux amis, aux compatriotes, lieu qui accueille les éprouvés de la journée et l'expression de leurs incompréhensions, frustrations et sentiments de soumission.

Le foyer est un lieu dans lequel se mêlent confiance, ressentis et tensions réprimées.

Il en résulte des moments de violences verbales ou physiques fréquents à l'encontre du foyer ou d'autres jeunes, à l'encontre d'éducateurs ou de psychologues.

Il faut aussi appréhender ces foyers comme la fin du voyage, la fin d'un état de survie. Ce contexte qui satisfait les besoins primaires déclenche l'émergence de symptômes post-traumatiques et ce, bien avant le travail de récit. Beaucoup de jeunes racontent qu'à la suite de leur arrivée au foyer, ils ont commencé à souffrir d'hyper vigilance et d'insomnies par peur de cauchemars comme si la pelote du fil s'était remise en mouvement après une longue période de veille.

La fin du voyage entraîne également pour certains de grandes souffrances liées au remaniement de leur projet fantasmé.

**Cette mission d'accompagner, de contenir les jeunes dans ce travail de négociations, doit intégrer, sans sidération, la tentation d'appréhender ces jeunes uniquement comme des victimes héroïques qui subissent en sus la procédure de demande d'asile et l'obligation de se soumettre à une formation professionnelle souvent éloignée de leur projet rêvé. Reconnaissant son travail de transformation souvent emprunt de résignation, il s'agit pour l'équipe d'aider le jeune à trouver du sens dans ce nouveau projet. »**

---

## Partie échanges et réactions

**Acte du séminaire 2011 - 2012 « Accompagner les mineurs et jeunes isolés étrangers : théories et pratiques. » - Faculté de médecine, Université Paris 13**  
Rédaction et conception : Sophie Laurant et Samira Bellaoui  
Chargeée de publication : InfoMIE  
- 22 rue Corvisart 75013 Paris - Tél. : 01 45 35 93 54 - Fax : 01 45 35 47 47  
Site web : [www.infomie.net](http://www.infomie.net) – Courriel : coordinatrice@infomie.net